

Capitalisme et « constitution »

Geneviève Azam,
Conseil scientifique d'Attac

Politis, n° 852, 19 mai 2005

Un des derniers arguments de campagne pour le oui au referendum consiste à faire de ce projet de « constitution » un rempart contre le libéralisme économique, avec la thèse massue selon laquelle le capitalisme n'aurait pas besoin de constitution. Tels furent les propos de L. Jospin dans son apparition télévisée.

Une affirmation de cette nature mérite réflexion. Elle induit en effet pour ceux qui l'écoutent, l'idée que le capitalisme serait finalement un système économique naturel qui n'aurait pas à être institué puisqu'il naîtrait de l'action spontanée des hommes, de leur penchant naturel à la concurrence et à la quête du gain privé. Elle valide l'idéologie du libéralisme économique selon laquelle, il suffit de laisser faire la main invisible du Marché et elle signifie que la société émerge de la multiplication de contrats privés. Ainsi elle exprime l'esprit du capitalisme, ce corps de valeurs sur lesquelles il forge et impose sa légitimité.

Et pourtant, même dans le grand siècle libéral que fut le XIX^e siècle, même dans le berceau du libéralisme économique que fut la Grande-Bretagne, le capitalisme dans sa forme libérale a été institué par l'État, qui a fourni le cadre juridique nécessaire à son fonctionnement. Car même en admettant la prééminence des contrats privés pour faire société, pour que ces contrats puissent exister, cela suppose un droit des contrats, un contrat des contrats. Ce furent en particulier les lois sur les enclosures permettant la propriété agraire, l'abolition en 1834 de la protection des pauvres pour créer un véritable « marché » du travail, l'institution du libre-échange par l'abolition des *Corn Laws* en 1844. L. Jospin doit connaître ces éléments, parfaitement analysés par Karl Polanyi¹, qui semblait l'avoir inspiré lorsqu'il empruntait à cet auteur la distinction entre une

¹ Karl Polanyi, 1984, *La Grande Transformation*, Gallimard, Paris.

économie de marché et une société de marché dans laquelle la société entière est devenue l'auxiliaire du marché.

Or l'extension actuelle de la logique marchande à l'ensemble de la société contient une violence sociale qui pour s'imposer suppose des règles contraignantes. Et ceci d'autant plus que les sociétés ont résisté à l'emprise de la loi du profit en construisant de multiples protections qui sont devenues aujourd'hui des obstacles à l'expansion d'un système qui vampirise l'ensemble de la vie sociale et la planète entière, en les soumettant aux règles de la rentabilité économique et financière au nom de la « concurrence libre et non faussée », voire d'une « économie sociale de marché ». Voilà pourquoi, le nouveau capitalisme a besoin plus que jamais d'affirmer sa légitimité en faisant valider un ensemble de dispositions, à qui ce texte donnerait valeur constitutionnelle. Et c'est d'autant plus urgent que la légitimité d'une telle domination est partout contestée. Voilà pourquoi aussi l'inclusion de valeurs nouvelles et purement incantatoires, développement durable, principe de précaution, commerce équitable, participe de la recherche d'une nouvelle légitimité et de l'adhésion de nouvelles couches sociales.

Il est vrai que le mouvement du capitalisme va dans le sens de la domination des choix économiques sur l'organisation politique. À ce titre le capitalisme n'aurait rien à faire d'une constitution qui, écrite dans la tradition constitutionnelle et démocratique, symboliserait et organiserait au contraire l'espace politique et son indépendance. Mais là se loge la deuxième mystification et notre profonde inquiétude. Car ce texte est une constitution qui ne mérite pas son nom. Elle est radicalement dégradée, du fait précisément de la dilution programmée de l'espace politique et de sa confusion permanente avec l'espace économique, annoncée déjà dès l'article 4 qui confond les libertés politiques, au fondement de la démocratie, et la libre circulation des marchandises. Quand le pouvoir du Parlement, représentant la souveraineté du peuple, est réduit à un simple pouvoir d'amendements de textes concoctés par un nombre impressionnant d'officines privées qui gravitent autour de la Commission qui cumule l'exécutif et le législatif, que peuvent souhaiter de mieux ceux pour qui l'espace public est un grand marché ? Le capitalisme n'a que faire de la démocratie.

Ce texte soumis au vote est à l'exacte mesure des exigences d'un système qui s'est donné comme nouvelle frontière, en Europe et ailleurs, la conquête des espaces qui avaient échappé jusque-là au règne de la marchandise, la soumission du travail à ces nouvelles exigences et pour cela l'organisation méthodique du dumping social entre les peuples. Mais ceci n'a été possible que par l'absence dramatique de résistances politiques à la hauteur des enjeux, qui auraient pu traduire les espoirs et les richesses portés par les multiples luttes sociales. Voilà pourquoi ces arguments sonnent comme un dernier soupir et comme une ultime démission. C'est notre NON qui porte ces espoirs.